

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 22 SEPTEMBRE 2023
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4208-2022 PHASE 2

**DEMANDE D'ORDONNANCE DE SAUVEGARDE RELATIVEMENT AU MAINTIEN DE LA GDP
AFFAIRES POUR L'HIVER 2022-2023 SUIVANT LE JUGEMENT DU 4 OCTOBRE 2022 DE LA COUR
SUPERIEURE DANS LE DOSSIER 500-17-113361-201**

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que M^e Simon Turmel et M. Pierre Dupont**

L'avocat de la Régie est **M^e Louis Legault et Lidia Troilo**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

représentée par M^e Marie-Michelle Côté

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

**ASSOCIATION HOTELLERIE QUEBEC ET L'ASSOCIATION RESTAURATION
QUEBEC (AHQ-ARQ)**

représentée par M^e Steve Cadrin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

représentée par M^e André Turmel

**GROUPE D' ACTIONS ET DE RECOMMANDATIONS POUR UN MEILLEUR
ENVIRONNEMENT**

représenté par M^e Geneviève Paquet

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS REGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT
DU QUEBEC (RNCREQ)**

représenté par M^e Jocelyn Ouellette

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

représenté par : M^e Hadrien Burlone

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (SÉ)

représenté par : M^e Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 00
Pause : 9 h 59 à 10 h 16
Fin de l'audience : 10 h 37